L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 OCTOBRE 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS
NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 5 OCTOBRE.

VENTES À LENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à son entrepôt, No 23, rue Jefferson, à 10 heures, et donc—Des calèches, poulains, chemises, chaussettes, mouchoirs, dentelles, cravates, &c.

Par Montgomery & Bros, rue St-Paul, entre Perdido et Gravier, à 10 heures, mulets, charrettes, draps, harnais, meubles, et la fonde d'une boutique de barbier.

Par R. Scott, à 11 heures, au Vieux Bassin—La goélette Oceana.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Des actions de banques, de la Compagnie du Canal et Navigation, actions, &c.

Par le même, cour Bienville et Passage de la Bourse—Meubles.

Par G. Lemmond, au No 65 de la rue de Chartres—Marchandises étrangères et américaines.

Par Hoffman & Marks, au No 33 de la rue de Chartres—Marchandises sèches étrangères et américaines, sans réserve; couvertures avalées.

Par A. Fellner, au No 43 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, ombrelles, &c.

Par E. M. Jacobs, au No 33 du Passage de la Bourse—Meubles, &c.

Par J. P. Boisson, dans la rue Bourbon, près le coin de la rue St-Louis—Chevaux, bugles, voitures, &c.

Par H. Ec. Murphy, au No 62 de la rue Tchoupitoulas—Fûts.

ATTENTION!

Le shérif d'Orléans procédera aujourd'hui, à 10½ heures du matin, à son entrepôt, rue Jefferson No 23, à l'exhibition d'un lot de marchandises. Voir aux annonces.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SÈCHES.—Ce matin 5 du courant à 10 heures, il sera vendu par le ministère de MM. Hoffman & Marks, à leur salle d'encan rue de Chartres No 33, une grande variété de marchandises sèches françaises, anglaises et américaines, telles que popelines, moulmoulins, indiennes, satinets, flanelles, cotonnades, toiles, bareges, casimires, draps, bas, &c., &c., ainsi qu'un immense lot de couvertures endommagées. Nous appelons l'attention du commerce sur cette vente qui aura lieu sans réserve.

Un programme mensonger.

Nous avons déjà dénoncé le nouveau programme des républicains noirs comme une manœuvre électorale destinée à masquer les vues dominatrices de leur parti. Quelle autorité peut avoir un pareil programme, rédigé par MM. Parker, Greeley et quelques autres, lorsque les chefs reconnus du parti, dans la Chambre et le Sénat, refusent de l'endosser,—lorsque les voies de la majorité congressionnelle donnent un démenti formel aux bonnes intentions avec lesquelles le comité ouvrier vient de payer la voie pour ses candidats aux prochaines élections? L'amendement constitutionnel est une sorte de cheval de Troie destiné à introduire au Congrès une nouvelle fournée de sénéteurs qui obtiennent à MM. Stevens, Sumner et Butler sans trop s'inquiéter des promesses faites en leur nom.

Ce n'est pas seulement la presse du Sud qui exprime une juste méfiance à l'égard des fulminantes protestations de la *Tribune* et de ses consorts. Voici ce que dit à cet égard le *Boston Post*:

La prétention que la seule condition demandée par les radicaux au Sud pour l'admission des envoyés de cette section au Congrès est l'adoption de l'amendement proposé à la constitution, est un mensonge grossier et impudent. Le langage employé pour exprimer l'assentiment à l'admission au Congrès des représentants du Tennessee, n'implique rien de pareil. M. Boutwell, M. Stevens, M. Wade, M. Sumner et le général Butler, les avipayeurs "loyaux" le disent tous, et déclarent que rien de moins que l'admission du suffrage universel des nègres au Sud assurera désormais à ses représentants dans la législature nationale. Warrington, dans le Springfield *Republican*, chipotera les auteurs de l'adresse du comité national républicain parce qu'ils disent que l'amendement constitutionnel est le plan de reconstruction du Congrès; car, déclare-t-il, tel n'est pas le fait. M. Philippe a dit que l'amendement proposé était une simple manœuvre de parti pour faire un pont aux candidats dans les élections d'automne, sans qu'il fallût nullement compter sur son adoption, et voilà la vérité sur cette affaire. A quel point la tentative faite pour leurrer le Sud et en imposer à la nation, par une telle hypocrisie, n'est-elle pas vile et perfide!

Le *World*, de New-York n'est pas moins explicite que son confrère de Boston. « Le New-York *Post*, le *Herald*, le *Times* et autres nouveaux convertis aux plans radicaux demandent, dit-il, au Sud, d'accepter l'amendement et d'assurer ainsi son admission dans l'Union, mais on est la garantie de cette admission? La majorité radicale du Congrès n'a pris aucun engagement de ce genre; Thad. Stevens a annoncé qu'il voterait dans tous les cas contre l'admission, et rien ne dit que les exigences des radicaux n'augmenteront pas à chaque concession. » Le *World* cite à l'appui de sa thèse le passage suivant d'un article de l'*Independent*, organe hebdomadaire des républicains:

Dieu nous en préserve! Aucun républicain marquant du Congrès n'entend admettre les dix Etats qui attendent, simplement sur l'adoption de cet amendement. Ces Etats ne seront admis à aucune condition moindre que la concession de droits politiques égaux à tous leurs citoyens loyaux sans distinction de race. Une reconstruction de l'Union sur toute autre base serait un déshonneur national. Jusqu'à ce que les Etats rebelles puissent rentrer sur cette base, ils ne rentreront pas du tout.

Le véritable programme des républicains noirs est donc la prolongation de la désunion, dans le but de retenir la majorité que les circonstances leur ont donnée. Obtenir une ratification de l'amendement par les législatures du Sud, et la nomination de leurs candidats par les électeurs conservateurs, sous le faux prétexte d'un programme de restauration, tel est le double but d'une manœuvre qu'un style de code pénal ou le droit du qualifier d'escroquerie.

Le *Herald* qui prête les mains à ce double arrangement, ne diminue pas le fait que le parti républicain est divisé sur l'admission du Sud.

« Les discours récents de Thadeus Stevens et de Benjamin Fisher Butler, par exemple, préjugent, dit-il, une nouvelle croisade contre le Sud. Ils insinuent que l'adoption de l'amendement constitutionnel par les Etats du Sud ne suffira pas, mais que de nouvelles concessions devront être faites et d'autres garanties obtenues. »

Le *Herald* conclut de là qu'il y aura une lutte entre les deux éléments du parti, les radicaux et les modérés, après le triomphe des républicains dans les élections, et il croit que les jacobins, comme il appelle Butler et Stevens, retomberont dans l'obscurité, aussi consolés tôt le Sud de voter l'amendement en se flattant à la parole de MM. Wilson et Conkling qui engagent leur nom à soutenir le plan de reconstruction au Congrès. Quelle admirable garantie pour le Sud que celle de deux politiciens sans foi comme ceux qu'il nomme! Nous accepterions aussi volontiers la parole du *Herald* lui-même, le plus candide de tous les journaux américains.

Plus loin le *Herald* fait les réflexions suivantes:

Le public est anxieux de voir la restauration du pays; on est malade et fatigué de cette agitation constante à propos du nègre et des *rights* des jacobins. Tant qu'elle continuera, elle entravera la marche des affaires et ruine nos intérêts du commerce.

Pourquoi la journal de M. Bennett ne tire-t-il pas de là la seule conclusion logique: le rétablissement de l'Union sur les bases de la Constitution telle qu'elle est. N'est-il pas avec les agitateurs quand il vent, comme eux, imposer au pays un amendement injuste qui sera une nouvelle boîte de Pandore destinée à perpétuer une agitation politique regrettable sur la question du nègre. *Le Herald* se trompe sur l'issue d'une lutte entre les deux fractions du parti républicain. Sur six candidats de ce parti, il y en aura huit qui appuieront les mesures les plus extrêmes. Thaddeus Stevens aura peut-être un concurrent comme membre de la Chambre, mais ce concurrent ne sera autre que l'illustre Butler, et nous demandons ce que le Sud aura gagné au change. Stevens se contente de réclamer le suffrage des nègres, Butler demandera l'ostracisme des « rebelles » et la confiscation de leurs biens. Le Sud n'a rien à gagner à faire de nouvelles concessions. Qu'il maintienne la position prise ou plutôt acceptée par lui et qu'il attende avec patience l'issue du conflit engagé au Nord pour le rétablissement de l'Union.

ARRIVAGES DE COTON.—Le steamer *Fashion*, capitaine Pratt, est arrivé hier soir de Vicksburg avec 1531 balles de coton, et le *Magnolia*, capitaine T. P. Vaughers, du même port, avec 791, en tout 2 325 balles.

COLLOQUE DE LA LOUISIANE.—Nous annoncions dernièrement que les familles de cette institution étaient rapis depuis les premiers jours de septembre. Le nombre des élèves déjà inscrits est considérable et indique la faveur dont jouit auprès du public cet établissement d'éducation que dirige avec tant de zèle et d'activité Mgr le colonel Perrin. On nous informe dernièrement qu'une place vient de s'ouvrir dans les classes supérieures. Nous signalons le fait aux parents. Avantages offerts par le Collège de la Louisiane.

[illegible]

CONVOCATION D'UN MEETING.

Nous avons publié hier, sans commentaires, la lettre du gouverneur Wells. Il nous semblait inutile de rien ajouter aux appréciations que nous avons déjà faites de la conduite de ce fonctionnaire.

Un certain nombre de citoyens, pensant que les allégations de M. Wells ne devaient pas rester sans réponse, ont convoqué un meeting pour samedi prochain, à six heures du soir, rue St Charles, No 74, dans le but de provoquer une expression désentimant public sur ce sujet. Ils invitent respectueusement les citoyens du Nord qui sont devenus résidents de la Nouvelle Orléans à assister au meeting afin de déclarer s'ils ont été entravés dans leurs relations d'affaires et de société à cause de leur origine. On trouvera plus loin l'avis de convocation suivi d'un certain nombre de signatures. Nous rendrons compte de cette réunion qui aura, nous l'espérons, pour résultat de confondre les calomniateurs de la population louisianaise.

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT.—Une dépêche de Washington au *Herald* dit que le Président consacre tous les moments qu'il peut épargner à la rédaction de son message annuel. On croit qu'il adhérera rigoureusement à sa politique actuelle et qu'il soutiendra la thèse que, dans la préparation des nouveaux amendements à la constitution, tous les Etats qui réclament et veulent exercer le droit de représentation seront représentés. Il suggérera aussi au Congrès une proposition pour un amendement dont le but serait de proportionner la représentation parmi les Etats suivant le nombre des votants légaux ainsi que cela est prescrit dans chaque Etat. L'amendement aurait son effet après le recensement de 1870.

REMARQUABLE OPÉRATION CHIRURGICALE.—Nous avons rendu compte au mois de novembre 1861 d'une remarquable opération chirurgicale, effectuée avec un entier succès par le docteur Félix Formento, à l'hôpital de la Louisiane, à Richmond. Il s'agissait de la resection d'un os du bras. Nous avons vu hier le capitaine H. B. Myatt, sur lequel l'opération a été faite et nous avons pu apprécier par nous-mêmes l'importance des résultats obtenus.

Le capitaine Myatt, qui appartenait aux « Lafayette Cadets » du 4e régiment de la Louisiane, fut blessé le 27 juin à Gaineswille. Le bras gauche était fracturé au-dessus du coude; l'amputation semblait devoir être nécessaire, mais le docteur Formento pensa qu'à l'aide de la résection, il pourrait conserver au blessé l'usage de son bras. Les morceaux d'os furent enlevés et l'humerus se trouva ainsi raccourci de quatre pouces. Avec le temps et grâce aux soins intelligents dont le malade fut l'objet, les tendons et les muscles se refermèrent et bien que toute l'articulation du coude eût disparu, le capitaine Myatt recouvra l'usage de son bras, et put rentrer au service le 9 décembre et faire encore plusieurs campagnes. Aujourd'hui, les muscles ont repris de la force et le blessé peut se servir de son bras avec une grande dexterité: il peut même soulever et porter des fardeaux. Le bras gauche qui est celui qui a subi l'opération, est seulement de quatre pouces plus court que l'autre, et l'avant-bras peut tourner dans tous les sens. La peau est parfaitement saine à l'extérieur et la cure a été radicale.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On nous annonce que la troupe de l'opéra français est attendue samedi ou dimanche prochain par le steamer *Evening Star*.

Les locataires qui désireraient faire faire quelques travaux dans leurs loges peuvent le faire dès à présent, le théâtre étant ouvert.

On verra, par un avis inséré dans nos colonnes que M. Guerin, contrôleur du théâtre, prie les souscripteurs de régler leur abonnement qu'avec lui seul.

La nomination du général Dix.

Nous lisons dans le *Courrier de Paris*:

Le général Dix a notifié hier au Président son acceptation des hautes fonctions diplomatiques auxquelles il a été appelé, à la suite d'une longue entrevue qu'il a eue avec le secrétaire d'Etat. La presse américaine persiste à nier que la question mexicaine, qui n'en est plus une depuis que l'évacuation du Mexique par la France a été irrévocablement décidée, n'est pas étrangère à cette nomination. Bien que nous n'adhérions pas cette interprétation, nous croyons devoir reproduire une note publiée par les journaux les plus importants de la capitale et à laquelle on attribue, à tort ou à raison, une source officielle. Elle est ainsi conçue:

« La nomination du général Dix au poste de ministre des Etats-Unis près le « chef des Tuileries, donne lieu à une foule de conjectures plus ou moins hasardées dans le public et dans la presse. L'explication de cette nomination est bien simple. M. Bigelow avait demandé depuis longtemps qu'on lui donnât un successeur. Qu'il n'avait pas cru pouvoir quitter son poste. Il a fait de cette demande une condition. Mais les récents avis d'Europe et la tournure que semble devoir prendre la question mexicaine ont déterminé le gouvernement à pourvoir au remplacement de M. Bigelow. Cela n'était d'ailleurs engagé trop avant en faveur du régime impérial au Mexique pour pouvoir représenter convenablement les Etats-Unis à Paris. Les idées exprimées par le général Dix, au banquet du 4 courant, sur New-York, ne feront pas ombrage, au sujet de la doctrine Monroe en général, et sur la question du Mexique en particulier, ont déterminé le choix du Président. M. Johnson a pensé que le général Dix était le seul homme capable de diriger d'une manière ferme, quoique conciliante, la politique des Etats-Unis dans la question du Mexique, et il a signé l'ordre du rappel de M. Bigelow en même temps que la nomination du successeur. Les raisons d'après lesquelles la nomination de M. Dix a rattacherait à des questions de politique intérieure, sont complétement dénuées de fondement »

On écrit de St Louis, en date du 24 septembre:

Les Etats du Nord-Ouest s'occupent activement de l'Exposition de Paris, qui aura lieu l'année prochaine. M. S. B. Ruggles, membre de la chambre de commerce de New-York et l'un des commissaires des Etats-Unis à l'Exposition, vient de faire une tournée dans six ou sept Etats de ces régions. Il a eu des entrevues avec les gouverneurs, les commissaires des Etats, et avec d'autres personnages influents. Il est évident que l'Ouest sera très convenablement représenté à l'Exposition. Des produits agricoles et minéralogiques, de la vallée du Mississippi, avec des échantillons du sol du sex contrées, seront envoyés en Europe, afin de mettre surtout en relief les immenses richesses naturelles.

PAROISSE ASCENSION.—Nous lisons dans le *Drapeau*:

Donnelsville vient perdu à petit de ses cendres; chaque jour il s'élève quelque nouvelle bâtisse dans les faubourgs ou sur sa rue principale, de sorte qu'avant bien longtemps il aura complétement changé d'aspect. Sur cette rue principale, à la suite des bâtisses Molière & Cire, Victor Mairiff, Paul Lefèvre, Emile Saint-Martin; M. Park fait construire à la Pointe proprement dite, Pancien quartier commercial de notre ville, une première et magnifique bâtisse qui formera une charmante résidence et deux superbes magasins. Au centre de la ville, le juge Lawes a fait bâtir qui lui rapporte beaucoup plus à son délicieux boulevardier qu'à un autre de chiens. Sur l'emplacement de l'ancienne étable, M. Sergin remplit activement son contrat, et, moins raisons inattendues, une bonne et belle Maison de Cour sera terminée en temps voulu, le 1er janvier prochain.—Sur les limites de la Corporation, les Affranchis font construire un temple, aux immenses proportions. Enfin, au terme de l'église, M. Ribsky et M. Félix Reymond, ont fait d'importantes améliorations, et M. Erichel Pélicachux y fait donner le dernier coup de pinceau à un magasin nouvellement bâti.

Tels sont les signes de prospérité commerciale ne le sont guère de prospérité agricole. Ils confirment seulement la tendance, signalée à la Nouvelle-Orléans et dans toutes les villes de la campagne, de la concentration dans les cités et les villages du beaucoup de bras qui font grand défaut à nos champs. Malgré cette concentration et le fléau qui finit de ravager nos cotonniers, la récolte ne sera pas tout à fait aussi pauvre qu'on l'a craint pendant quelque temps. Elle rendra au moins la moitié de ce qu'on était en droit d'attendre avant l'irruption des chenilles.

LES TRANSATLANTIQUES FRANÇAIS.—Nous lisons dans le *Courrier de Havre*:

La ligne transatlantique de New-York vient de se compléter par l'adjonction aux magnifiques steamers qui la composent du steamer *Saint-Laurent*, arrivé depuis deux jours dans notre port.

Ce magnifique paquebot, construit à Saint-Nazaire, devait d'abord porter des noms: mais, par suite d'un changement dans le plan primitif, il sera mis par une hélice du système Griffith. Sa longueur surpasse celle du *Pereire*.

Avant de faire son premier voyage à New-York, il entrera dans la cale sèche, où l'on peindra ses fonds. Il traversera faire ses essais à Cherbourg.

LA FIÈVRE JAUNE A LA GUYANE.—On lit dans la *Patrie*:

Plusieurs journaux parlent d'une épidémie de fièvre jaune qui se serait manifestée sur plusieurs points de la Guyane. Nous recevons, à cet égard, quelques renseignements que nous croyons utile de faire connaître.

Au commencement du mois de juillet, deux gabonnières à vapeur de la marine des Pays-Bas ont remonté le Surinam et sont venues mouiller devant Paramaribo, chef-lieu de la Guyane hollandaise. Un de ces navires avait à bord trois hommes, atteints de la fièvre jaune, qui ont été transportés à l'hôpital maritime, et qui malheureusement ont introduit la maladie dans la colonie.

La Guyane anglaise a été atteinte et quelques cas se sont déclarés à Demerary; mais par suite des mesures aussi sages qu'énergiques prises par l'administration de nos établissements, la Guyane française a été entièrement préservée. Il en est de même de la Guyane brésilienne.

Du reste, d'après les derniers rapports arrivés à Paramaribo à la Haye, en date du 14 août, la maladie était en plein désintéressement, et pendant le mois de juillet, le nombre des cas avait été de 155 et celui des décès de 29, et pendant la première moitié d'août, le nombre des décès n'avait été que de 4 et celui des cas de 21. Ces chiffres, du reste, que cette épidémie n'est pas aussi meurtrière que d'habitude.

Les autorités de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Havane, de Saint-Thomas et celles des îles Vierges des Antilles, ont prit les dispositions nécessaires pour empêcher tout contact avec les navires de la Guyane hollandaise et l'établissement anglais de Demerary.

La représentation congressionnelle.

Nous empruntons au *Messager Franco-Américain* le travail suivant sur la répartition de la représentation congressionnelle. Nous ne reproduisons par les réflexions dont il accompagne ses statistiques, parce que nous nous proposons d'exposer les deux côtés de la question, et de montrer que l'amendement contient autre chose qu'une modification dans la répartition.

Pour comprendre exactement la nature de la question qui s'agite aujourd'hui entre le Nord et le Sud, il faut savoir ce qu'était la représentation sous l'ancien régime (celui de l'esclavage), ce qu'elle serait sous le régime de l'émancipation, si la Constitution n'était pas amendée, et ce qu'elle devra être quand l'amendement constitutionnel formulé par le Congrès dans sa dernière session sera définitivement adopté.

La Constitution dit que la représentation fédérale sera basée sur le nombre des habitants libres des divers Etats, à l'exclusion des Indiens non taxés, et en y ajoutant les trois cinquièmes du nombre des esclaves. La loi du 23 mai 1850 décrète que le nombre total des représentants au Congrès serait de 233. La loi du 4 mars 1862 porta ce nombre à 241, mais sans rien changer à l'ancien système, puisque l'esclavage n'était pas encore aboli. Suivant la répartition fixée par cette loi, les différents Etats avaient droit au nombre de représentants indiqué dans le tableau suivant:

ETATS DU NORD.	
Californie	3
Connecticut	4
Illinois	11
Indiana	11
Iowa	6
Kansas	1
Maine	5
Massachusetts	10
Michigan	6
Minnesota	2
New Hampshire	3
New Jersey	4
New York	31
Ohio	19
Oregon	1
Pennsylvanie	24
Rhode Island	2
Vermont	5
Wisconsin	6
Total	156

ETATS DU SUD.	
Alabama	6
Arkansas	3
Delaware	1
Floride	1
Georgie	7
Kentucky	9
Louisiane	6
Maryland	5
Mississippi	5
Missouri	7
Caroline du Nord	7
Caroline du Sud	5
Tennessee	8
Texas	4
Les Virginies	7
Total	85

Maintenant que l'esclavage est aboli, si les Etats du Sud sont réintégrés sans qu'aucun amendement soit introduit dans la constitution, il faut nécessairement que la répartition change, puisque, au lieu de compter seulement les trois cinquièmes de l'ancienne population servile, on devra la compter tout entière pour fixer le nombre de représentants auquel aura droit chaque Etat. Le nombre total doit encore être de deux cent vingt-quatre, selon la loi de 1862. Tout calcul fait, on trouve que sous ce nouveau régime, les Etats du Sud gagneraient neuf représentants et que, par conséquent, le Nord devrait perdre le même nombre. Le tableau suivant montre la répartition telle qu'elle serait en l'absence de tout amendement constitutionnel.

ETATS DU NORD.	
Californie	3
Connecticut	4
Illinois	11
Indiana	11
Iowa	6
Kansas	1
Maine	5
Massachusetts	10
Michigan	6
Minnesota	2
New Hampshire	3
New Jersey	4
New York	31
Ohio	19
Oregon	1
Pennsylvanie	24
Rhode Island	2
Vermont	5
Wisconsin	6
Total	172

ETATS DU SUD.	
Alabama	4
Arkansas	2
Delaware	1
Floride	1
Georgie	6
Kentucky	8
Louisiane	5
Maryland	4
Mississippi	5
Missouri	6
Caroline du Nord	7
Caroline du Sud	5
Tennessee	7
Texas	4
Les Virginies	5
Total	70

Ce calcul a été fait sans compter le nouvel Etat de Nevada, qui jusqu'à présent, n'a droit qu'à un représentant. Cette nullité devrait encore être enlevée à quelque autre Etat du Nord.

Enfin, si l'amendement est adopté, voici quelle sera la répartition des représentants entre les différents Etats, toujours sans compter le Nevada.

ETATS DU NORD.	
Californie	3
Connecticut	4
Illinois	11
Indiana	11
Iowa	6
Kansas	1
Maine	5
Massachusetts	10
Michigan	6
Minnesota	2
New Hampshire	3
New Jersey	4
New York	31
Ohio	19
Oregon	1
Pennsylvanie	24
Rhode Island	2
Vermont	5
Wisconsin	6
Total	172

ETATS DU SUD.	
Alabama	4
Arkansas	2
Delaware	1
Floride	1
Georgie	6
Kentucky	8
Louisiane	5
Maryland	4
Mississippi	5
Missouri	6
Caroline du Nord	7
Caroline du Sud	5
Tennessee	7
Texas	4
Les Virginies	5
Total	70

Le droit de conquête.

Le *Siècle* qui a donné toute son approbation à la doctrine du droit de conquête appliquée aux Etats du Sud, qui applaudit à la politique des radicaux pour priver ces Etats du droit de représentation, tient un autre langage à l'égard de la Prusse, et considère l'annexion forcée de certains Etats allemands comme la plus profonde atteinte qui aura été portée, de notre temps, à la conscience européenne. Pourquoi le *Siècle* n'envisage-t-il pas les affaires américaines par le même bout de lorgnette?

Le gouvernement prussien, n'espérant pas obtenir la majorité des votes en faveur de l'annexion dans la plus grande partie des territoires conquis, et ne voulant, à aucun prix, renoncer à cette annexion, en a appelé au droit de conquête. Les partisans rétrogrades du roi, l'indifférence en fait de principes chez son audacieux et heureux ministre, pourront faire présentir cette solution.

Quelque chose de plus triste, de plus grave au point de vue de l'avenir, et de moins prévu par ceux qui voulaient espérer dans le sentiment moral des représentants d'un grand peuple, vient de se produire.

Bismark l'ambitieux qu'on nous transmet du rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi concernant l'annexion du Hanovre, de la Hesse électorale, du Nassau et de Francfort à la Prusse, la commission a affirmé:

Que le droit de conquête existera aussi long temps que la guerre;

Que le droit des gens *moderne* reconnaît dans le droit de conquête un *juste* titre à l'acquisition des territoires étrangers.

L'idée de *renforcer* en titre par le suffrage universel n'a pas été approuvée par la commission, parce qu'elle a reconnu "que ce serait remplacer l'essentiel par des apparences."

La commission "n'accorde donc pas aux populations le droit d'être consultées sur l'incorporation."

Ce n'est plus ici un vol de droit divin, ni un mépriser hardiment empirique, ce sont les représentants du peuple prussien qui affirment le droit de la force et disent systématiquement le droit des peuples à disposer de leur propre sort.

C'est sur cette base qu'ils prétendent fonder la liberté prussienne et allemande.

Quand on voit le czar, aux acclamations de la Moscovie, fouler sous ses pieds en Pologne le droit de la nationalité, le droit de la famille, le droit de la propriété, tous les éléments de la société européenne, on peut s'indigner; on ne peut s'étonner. Les conséquences découlent des principes; il y a là une logique sinistre.

Mais que, dans le pays de l'Europe où l'instruction en général et l'instruction philosophique en particulier sont le plus répandues, où l'éducation protestante a le plus développé la liberté de l'esprit, où l'on aspire ingénuement au premier rang dans le progrès universel, les représentants de la nation ne se contentent pas de subir ou de pallier les faits accomplis; qu'ils les transforment en principes, et osent qualifier de *droit des gens* moderne le droit selon les Gortschakoff et les Radetzki, ce cera, si le rapport de la commission est voté par la Chambre des députés de Prusse, la plus profonde atteinte qui aura été portée, de notre temps, à la conscience européenne.

Pourquoi le *Siècle* n'envisage-t-il pas les affaires américaines par le même bout de lorgnette?

Le gouvernement prussien, n'espérant pas obtenir la majorité des votes en faveur de l'annexion dans la plus grande partie des territoires conquis, et ne voulant, à aucun prix, renoncer à cette annexion, en a appelé au droit de conquête. Les partisans rétrogrades du roi, l'indifférence en fait de principes chez son audacieux et heureux ministre, pourront faire présentir cette solution.

Quelque chose de plus triste, de plus grave au point de vue de l'avenir, et de moins prévu par ceux qui voulaient espérer dans le sentiment moral des représentants d'un grand peuple, vient de se produire.

Bismark l'ambitieux qu'on nous transmet du rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi concernant l'annexion du Hanovre, de la Hesse électorale, du Nassau et de Francfort à la Prusse, la commission a affirmé:

Que le droit de conquête existera aussi long temps que la guerre;

Que le droit des gens *moderne* reconnaît dans le droit de conquête un *juste* titre à l'acquisition des territoires étrangers.

L'idée de *renforcer* en titre par le suffrage universel n'a pas été approuvée par la commission, parce qu'elle a reconnu "que ce serait remplacer l'essentiel par des apparences."

La commission "n'accorde donc pas aux populations le droit d'être consultées sur l'incorporation."

Ce n'est plus ici un vol de droit divin, ni un mépriser hardiment empirique, ce sont les représentants du peuple prussien qui affirment le droit de la force et disent systématiquement le droit des peuples à disposer de leur propre sort.

C'est sur cette base qu'ils prétendent fonder la liberté prussienne et allemande.

Quand on voit le czar, aux acclamations de la Moscovie, fouler sous ses pieds en Pologne le droit de la nationalité, le droit de la famille, le droit de la propriété, tous les éléments de la société européenne, on peut s'indigner; on ne peut s'étonner. Les conséquences découlent des principes; il y a là une logique sinistre.

Mais que, dans le pays de l'Europe où l'instruction en général et l'instruction philosophique en particulier sont le plus répandues, où l'éducation protestante a le plus développé la liberté de l'esprit, où l'on aspire ingénuement au premier rang dans le progrès universel, les représentants de la nation ne se contentent pas de subir ou de pallier les faits accomplis; qu'ils les transforment en principes, et osent qualifier de *droit des gens* moderne le droit selon les Gortschakoff et les Radetzki, ce cera, si le rapport de la commission est voté par la Chambre des députés de Prusse, la plus profonde atteinte qui aura été portée, de notre temps, à la conscience européenne.

LA VERSION DE LA VÉRITÉ DIMINUÉE AVANT LA GUERRE.—On écrit de Vienne au *Memorial diplomatique* que l'empereur d'Autriche a traité avec les plus grands égards Pasquali Italien chargé des négociations de la part de la Majesté aussi dit notamment au général Menabrea que la conciliation de la Vénétie à la France n'avait pas été calculée pour blesser le sentiment national en Italie, mais uniquement dans le but de rapprocher les deux nations, et que, pendant le mois de juillet, le nombre des cas avait été de 155 et celui des décès de 29, et pendant la première moitié d'août, le nombre des décès n'avait été que de 4 et celui des cas de 21. Ces chiffres, du reste, que cette épidémie n'est pas aussi meurtrière que d'habitude.

Les autorités de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Havane, de Saint-Thomas et celles des îles des Antilles, ont prit les dispositions nécessaires pour empêcher tout contact avec les navires de la Guyane hollandaise et l'établissement anglais de Demerary.

POSTSCRIPT

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles d'Europe.

POUDRE D'OR DU MONTANA.

DISPARITION DU CHOLERA A ST-LOUIS

Découverte d'une montagne de sel.

Affluence dans les bureaux de Santa-Anna.

Les Fénians au service du Mexique.

Manœuvres contre les bons Mexicains

JALOUSIE DE PRÉTENDANTS.

MARCHES DE L'OUEST

Marchés du Nord.

New York, 1 an soir—Coupons de '62, 112, de '65, 109 3/8—Or, 148 1/8.

Le vapeur *City of New York* est arrivé de Liverpool par Queenstown. Ses malles étrangères pour le Sud partiront par le train de minuit.

Coton, nominal; ventes, 1,300 balles; mid dling, 60c à 62c—Sucre ferme à 10c et 11c—Café, calme.—Provisions stables, termes

St Louis, 1—Les steamers *Jenny Brown* et *Loretta*, de Montana, sont arrivés à St Joseph, Mo, apportant un million de poudre d'or, comme fret, appartenant aux passagers.

Ce pour a été conservé aux actions de grace pour la disparition du choléra.

Baltimore, 1—La farine a une tendance à la hausse. Mais rare. Le blanc $1 00 et $1 10. Avoine ferme à 58c. Provisions très languissantes. Porc ferme. Sucres fermes. Café calme.

Washington, 1—Le président a nommé Francis A. Wall, officier préposé au bureau des terres et James McGuire, receveur des deniers publics, sous deux à Monroe, Lne.

Par décision du commissaire du revenu de l'intérieur le café est passible d'une taxe de 1 cent par livre quand il est grillé et d'une taxe pareille quand il est moulu. Si le café est grillé et moulu par la même personne la taxe est de 2 cents par livre.

Washington, 1—Une lettre de Nevada à M. Randall, le directeur général des postes, rapporte la découverte d'une montagne de sel pur, sans aucun mélange. La montagne a plusieurs milliers de pieds de hauteur.

Memphis, 1—On a rapporté hier 15 cas de choléra et 8 décès.

Washington, 1—Les avocats de Jefferson Davis devaient avoir une entrevue avec le juge Underwood, cette semaine, mais ils ont exigé pour quelque raison non rendue publique. On dit, cependant, sur bonne autorité, que le juge Underwood a déclaré que Jefferson Davis serait certainement jugé en novembre.

Une nouvelle de Mexico annonce le bruit de la sortie du fils du marquis de Montholon, qui on avait dit avoir été fusillé par les fédéraux.

New York, 1—Le quartier général de Santa Anna continue à être foule de visiteurs, qui demandent pour la plupart à entrer au service de la république mexicaine. Geo W. Beckley, président du chemin du Gerde d'Or, a offert son épée et sa sympathie à la cause. Le général Sarnoux a eu une longue entrevue avec le vieux capitaine Iner au sujet de l'enrôlement des Fénians. Les adherents du général Ortiga à Mexico prétendant à l'honneur distingué de l'élever à la république mexicaine, maintiennent que vaillamment pour Santa Anna. Ils disent que c'est un espion du gouvernement français et qu'il ont des documents qui le prouvent. Ortega partira bientôt pour le Mexique.

New York 1—Une lettre officielle de la légation mexicaine a été publiée par suite d'une tentative de plusieurs personnes pour entraîner de taux bons sur le marché afin de nuire à la cause libérale. Il n'y a dans tous les Etats-Unis qu'un seul agent autorisé à faire de la solide pour la république du Mexique et c'est d'après les instructions et l'approbation du ministre mexicain, senor Romero.

Charlottetown, île du Prince Edouard, 1—Le cable à travers le détroit de Northumberland reliant le Nouveau Brunswick à l'île du Prince Edouard, a été posé avec succès par le steamer Medway mardi dernier.

Le Medway et le Terrible sont partis immédiatement pour l'Angleterre.

Liverpool, 1—Coton. Ventes de ce jour 10,000 balles. Middling uplands 13d.

Londres, 1—Consolidés 89 1/2 au comptant 89 3/4 1/4.

Le traité de paix entre l'Autriche et l'Italie a été signé.

Louisville 1—Tabac. Ventes 1,000 boucauts aux plus prix. Farine $12 pour extra de famille. $12. Maïs 85 cents. Avoine 48 cts. Porc $42.50. Epaules 16 1/2. Cotes désossées 21 1/2. Whisky $2.32.

Nashville, 1—Un feu a détruit à Florence, Alabama, nombre de maisons et de magasins. Perte présumée $50,000.

Il y a eu 7 décès du choléra dans les dernières 24 heures.

Cincinnati, 1—Farine calme à $10 50 et $11, marques du commerce $12 à $13, mais sans changement à 81, avoine forte, porc plus ferme à $42 75, graisse 17 cts, coton ferme à 11—or 147.

Vicksburg, 1—Descendant. Le Bart Able à 2 a. m. de la Continental à 1 p. m. et allant en haut le Von Phul.

Le fleuve monte.

Autres Dépêches.

Wilmington, Del, 3 oct.—A l'élection pour juges et inspecteurs d'élections, qui a eu lieu hier, les démocrates et les conservateurs ont triomphé. Le comté de Newcastle, le seul comté républicain, donne une majorité de 600 voix aux démocrates et conservateurs, qui en ont eu en 1864.

Dans cette ville, ils ont emporté deux wards et gagné 156 voix sur le vote pour le maire il y a quelques semaines. La majorité démocratique dans l'Etat est de 1500.

Boston, 4 oct—La convention d'Etat des unionistes nationaux a nommé Thos. H. Swinton de Lowell, pour la place de gouverneur. Les résolutions endossent l'administration, favorisent la journée de huit heures de travail ainsi qu'une loi de licence pour la vente des liqueurs.

La convention démocratique d'Etat a endossé subséquemment le même billet.

New York, 4 oct—Le vice amiral Gregory est mort ce matin.

New York, 4 oct. 1 P. M.—5-20 de '71, 109¾, coupons de '62, 111¾, de '65, 109¾; 10-40s 99¾; billets du trésor 106; taxes de la Virginie 69¾; de la Caroline 61¾.

Boston, 4 oct—Le vapeur City of Bath, pour Savannah, en traversant le port aujourd'hui a échoué sur State Edge, où il est incliné sur le côté et a endommagé quelques lames, mais il pourra probablement se relever à la prochaine marée.

Philadelphie, 3 o